

Question présentée par la députée :
Mme Prunella Carrard

Date de dépôt : 11 octobre 2012

Question écrite urgente

Usine Sici : quelle collaboration avec les communes ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En juin 2012, l'Etat de Genève acquérait le bâtiment de l'Usine Sici. Interviewés dans la Tribune de Genève du 22 janvier 2012¹, les représentants des deux départements concernés, le DCTI, aujourd'hui DU, et le DIP exposaient la volonté du Conseil d'Etat d'en faire un lieu dévolu à la culture.

Ainsi, Joëlle Comé, directrice du Service cantonal de la culture, en charge du dossier, expliquait: «La halle du Sici devrait être dévolue à l'architecture et au design. Ce ne sera pas un lieu de spectacle. Une commission d'experts a déjà livré son rapport aux magistrats. Dans quelques mois, nous pourrons lancer un appel à projets. Il devrait aussi y avoir un lieu nocturne dans le sous-sol, à vocation culturelle, avec des prix abordables.»

Pierre-Alain Girard, secrétaire général adjoint au DCTI, aujourd'hui DU, qui collabore avec Joëlle Comé: «Au cœur du PAV, le Sici doit devenir un pôle culturel convivial, attractif, pluridisciplinaire et accessible à tous, dans l'esprit des Etats généraux de la nuit. Le Sici, de par son architecture, a une très forte valeur patrimoniale que nous voulons mettre en valeur.»

Suite à ces déclarations, il fut surprenant d'apprendre, par la Tribune de Genève du 18 septembre 2012², que l'Etat avait décidé de confier la gestion de l'Usine Sici à la société Arfluvial SA, qui gère également le Bâtiment des Forces Motrices dont l'Etat est propriétaire.

¹ TdG, 22 janvier 2012 : <http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/culturel-festif-sici-promet-nuits-enflammees/story/10673590>

² TdG, 18 septembre 2012 : <http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/animation-lusine-sici-confiee-societe-privee/story/30549384>

Dès lors de nombreuses questions se posent, notamment concernant la collaboration avec les communes. En effet, dans la mesure où l'Usine Sicli se trouve au cœur du futur PAV, les communes concernées, soit Lancy, Carouge et la Ville de Genève, pourraient être intéressées à la mise sur pied d'un pôle culturel d'envergure.

1. Lancy, Carouge et la Ville de Genève ont-elles été consultées et associées aux discussions sur l'avenir de l'Usine Sicli ?
2. A-t-on envisagé que les communes puissent participer financièrement à la mise sur pied d'un projet culturel d'envergure, ce qui aurait pour effet de réduire les charges de l'Etat sur ce projet ?
- 3.

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.